

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMUNE DU BOURG D'HEM

-----  
Séance du 02 Juin 2023  
-----

DÉLIBÉRATION N°2023-21  
ACHAT D'UN MOBIL-HOME (CAMPING)

L'an deux mille vingt-trois le deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune du BOURG D'HEM régulièrement convoqué le vingt-quatre mai, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. DESCHAMPS Robert, Maire.

Étaient présents : MM. DESCHAMPS, POTHEAU, LENOBLE,  
M. BOUCHET, Mmes FEL, RAPINAT, DUPONTET, M. BATHIER.

Étaient absents excusés : MM. FRAPPAT Olivier, LASNIER Benjamin.

Secrétaire de séance : Mme FEL Annie

Compte tenu des difficultés, chaque année, de recrutement des surveillants de baignade le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait décidé d'acquérir un mobil-home ou une caravane.

Après avoir pris connaissance des différents devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- RETIENT la proposition de la société Les Halles Foréziennes à Feurs pour un montant total de 13 900.00 € TTC ;

- AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Membres	10
Présents	09
Représentés	00
Votants	09
Exprimés	09
Oui	09
Non	00

Le Maire certifie exécutoire la présente à la date du 13 juin 2023

Le Bourg d'Hem, le 13 juin 2023  
Le Maire  
Robert DESCHAMPS



Affiché le 13 juin 2023